

Vous souhaitez en savoir plus sur les Cigales ?

**Vous souhaitez participer à la création
d'un Club Cigales près de chez vous ?**

Vous souhaitez rejoindre un Club Cigales ?

**Contactez l'association
régionale la plus proche**

Auvergne-Rhône-Alpes

animation@cigales-auvergne.fr

Bourgogne-Franche-Comté

cigales.bourgognefranche-comte@gmail.com

Bretagne

contact@cigales-bretagne.org

Centre-Val de Loire

delegue@cigales.asso.fr

Corse

delegue@cigales.asso.fr

DOM-TOM

delegue@cigales.asso.fr

Grand Est

solidaire55@laposte.net

Hauts de France

contact@cigales-hautsdefrance.org

Île de France

coordination@cigales-idf.asso.fr

Normandie

delegue@cigales.asso.fr

Nouvelle-Aquitaine

contact@cigales-nouvelle-aquitaine.org

Occitanie

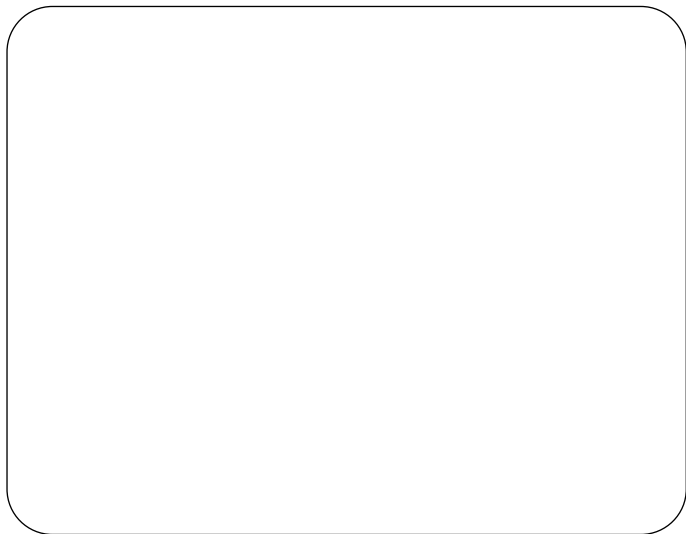
contact@cigales-occitanie.org

Pays de la Loire

contact@cigales-paysdelaloire.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur

delegue@cigales.asso.fr



CIGALES

Club d'Investisseurs pour une Gestion
Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire

Fédération des CIGALES

www.cigales.asso.fr

delegue@cigales.asso.fr

Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence
des parts d'indivision des Clubs CIGALES
Le capital investi n'est pas garanti.



CIGALES

Club d'Investisseurs pour une Gestion
Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire

L'épargne citoyenne au service du développement local



Investir et s'investir autrement

Vous souhaitez investir
utilement votre épargne.

ÉPARGNEZ



CIGALES

Club d'Investisseurs pour une Gestion
Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire



INVESTISSEZ

**Vous avez de l'expérience
et des compétences à partager
avec un créateur d'entreprise.**

Le club **CIGALES**, avec l'argent épargné par ses membres :

- prend des participations dans l'entreprise créée (maximum 25 % du capital).
- peut apporter des fonds à l'entreprise par l'intermédiaire du compte courant d'associés.
- accompagne le (ou les) porteur(s) de projets pendant toute la durée de son investissement.
- peut participer au développement d'associations par des apports avec droit de reprise.
- peut soutenir un entrepreneur individuel par l'intermédiaire d'un prêt.
- crée et/ou développe avec le (ou les) porteur(s) de projets sous forme de sociétés (Coopératives, SCOP, SCIC, SARL, SA, SAS, etc.) des entreprises respectueuses de l'être humain et de son environnement.
- participe au développement local de son territoire.
- se mobilise pour que l'économie soit solidaire et citoyenne, centrée sur le bien être des humains.
- offre la possibilité à des exclus du marché du travail et du système bancaire de mettre en œuvre leurs activités sous forme de société.



Un club **CIGALES** en quelques mots

C'est une indivision de personnes partisans d'un mode de gestion collective et démocratique de leur épargne.

Le nombre de membres de l'indivision est de 5 au minimum et 20 au maximum.

Sa durée est de cinq ans renouvelable une fois.

C'est un lieu d'échange et d'auto-formation où investisseurs et porteurs de projets font un bout de chemin ensemble en se fixant des objectifs communs.

C'est un outil au carrefour de l'épargne et de l'investissement de proximité, éthique et solidaire.

